



BILAN DU CYCLE DE RENCONTRES CULTURE ET ESS, LES ENJEUX DE LA COOPERATION ET PERSPECTIVES

8 AVRIL 2014

A L'ASSOCIATION DE PREFIGURATION DE LA FABRIQUE CULTURELLE DE CAEN

Les acteurs présents :

BOROS François, Antal Productions - La Centrifugeuz
BRIA Nicolas, ODIA Normandie
CHATELAIN Corinne, SCOP Art'Syndicate
CHOQUART Benoit, Compagnie Musiconte
COSTE Julien, SCOP Art'Syndicate
DIABAT Aurélien, Rast'Art
FERON Nathalie, C'est quoi ce baz...art? Boutique d'écriture
GOURDEAU Pascal, ARDES
GRIEU Françoise, SNARK et La Centrifugeuz
HELBERT Mathias, Le RAVE (Réseau des Arts Vivants Electriques)
JAMET Elise, Le Marchepied
KHALDI Mériam, Le FAR
PRUGNIERES Anne-Claire, Association de préfiguration de la fabrique culturelle de Caen
REYNAUD Arielle, ASPASYA
RIGNAULT Elsa, micro entreprise
THINON Claudine, APPSL
WEIL Anne-Marie, ADADA
WEIL Robert, ADADA
QUIGUER Kenneth, Multicité
GONET François-Michel, Ligue de l'Enseignement du Calvados
MORICE Carole, Ligue de l'Enseignement de la Manche
DERRIEN Alice, CRESS Basse-Normandie
FRANCOIS Genièvre, CRESS Basse-Normandie

DLA BASSE-NORMANDIE

Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire de Basse-Normandie

Unicité

12, rue Alfred Kastler

14000 Caen

Tél. : 02 31 06 09 23

Fax : 02 31 44 40 78

E-mail : dlabn@cress-bn.org

avec le soutien de



Thèmes abordés lors du cycle Culture et ESS, les enjeux de la coopération

INTRODUCTION

La coopération. Qu'est-ce que c'est ? Quel intérêt à travailler de manière coopérative ?

- ↪ Coopération et Economie Sociale et Solidaire : quelle vision des acteurs ? *Les valeurs de la coopération, les projets, l'Economie Sociale et Solidaire*
- ↪ Etat des lieux de la coopération culturelle en Basse-Normandie

LA COOPERATION ENTRE ACTEURS CULTURELS/SOCIO-CULTURELS

Comment peut-on travailler de manière coopérative ?

- ↪ Travailler ensemble pour renforcer son modèle économique
- ↪ Lieux mutualisés
- ↪ Nouvelles formes d'emploi

LA COOPERATION DES ACTEURS CULTURELS AVEC LEUR ENVIRONNEMENT

Economie de la culture, une économie plurielle

La culture, un droit fondamental

Quelle nouvelle place pour la culture sur les territoires ?

LA COOPERATION DES ACTEURS CULTURELS AVEC LES PARTENAIRES PUBLICS

La coopération politique entre acteurs culturels : pourquoi ? Comment ? Quel dialogue avec les partenaires publics ?

Formats d'animation testés lors des 3 journées

Tables-rondes thématiques en sous-groupe ou en plénière

Ateliers de travail – remue-méninge

Bourse aux projets

Co-formation

- ↪ Un temps de co-formation, où des groupes de pairs travaillent sur leurs représentations
- ↪ Un temps de restitution et d'échanges pour permettre de les dépasser

Points de vigilance relevés (cf. questionnaires de satisfaction)

Ne pas oublier les tours de table de présentation et fournir la liste des présents avec territoire d'implantation

Pour l'organisation de tables-rondes : Limiter le nombre de sujets & S'appuyer sur des exemples des territoires où ont lieu les rencontres

Utilisation des sigles

Attention à ne pas être centré sur le spectacle vivant + comment rallier les acteurs socio-culturels ?

Comment faire pour que les acteurs publics (élus, agents de collectivités) soient présents ?

<p>Thèmes à creuser / Démarches à approfondir (cf. synthèses des 3 journées + questionnaires de satisfaction)</p> <p>Valeurs communes culture et ESS</p> <p>→ Développer l'interconnaissance entre acteurs (culturels, socio-culturels, partenaires publics)</p> <p>Thématiques de secteurs ou filières spécifiques (arts plastiques, musiciens indépendants, autres ?)</p> <p>→ Favoriser les échanges entre pairs sur les pratiques professionnelles</p> <p>La mutualisation d'emplois, de compétences, de lieux... ; cadres légaux et dispositifs (accompagnement, financement)</p> <p>Les outils du développement économique, le modèle économique (avec et sans les pouvoirs publics), les financements (publics, européens, privés, citoyens)</p> <p>La coopération avec les acteurs publics :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ Quelle vision de la coopération de la part des acteurs publics ? des élus ? ↳ La construction d'un langage commun, la compréhension des contraintes respectives, la méthodologie de co-construction de projet <p>→ Mettre en réseau les acteurs de manière effective (sur des territoires locaux, sur des thématiques précises)</p> <p>→ Encourager les coopérations avec les régions limitrophes (Haute-Normandie, Pays de la Loire)</p> <p>La réforme des rythmes scolaires</p> <p>L'évaluation (grille à co-élaborer), l'utilité sociale</p> <p>La place des habitants (écoute, valorisation, implication)</p> <p>Représentation et organisation des acteurs culturels</p> <p>Le droit à l'expérimentation</p>	<p>Formats d'animation à reprendre ou à tester</p> <p>Bourse aux projets</p> <p>Formation-action / accompagnement DLA collectif / échange de pratiques</p> <p>Journées d'information/formation</p> <p>Temps d'échanges entre pairs (avec vrai temps d'échange pour révéler et dépasser les différences de positionnement)</p> <p>Rencontres thématisées</p> <p>Retours d'expériences concrètes</p> <p>Etudes de cas</p> <p>Rencontres sur des territoires restreints pour favoriser l'amorce de démarches concrètes de partenariats / Organiser sur quelques territoires d'expérimentation les conditions de la rencontre entre acteurs culturels, entre acteurs culturels et ESS et entre acteurs culturels et ceux du monde économique marchand local</p> <p>Outils à construire ?</p> <p>Annuaire</p> <p>Boite à idées de projets / appels à partenaires = plateforme</p> <p>Lexique des sigles</p>
--	--

PERSPECTIVES

A l'issue de ce cycle de rencontres, les acteurs volontaires sont appelés à travailler à la construction collective du plan d'action posant les objectifs à se donner et les propositions d'actions à initier en fonction des 4 axes suivants (liés au bilan du cycle) :

1. Décloisonner les secteurs et les acteurs
 - Partager la culture sur les territoires
 - Le lien aux habitants, la place des publics
 - La coopération avec les acteurs publics / Quelle vision et quel soutien ces acteurs publics peuvent apporter au projet de coopération ou de territoire ?
 - Le partenariat avec les autres acteurs économiques. Que peut-on en attendre ?

PROPOSITION 1

Action : Rencontre entre acteurs économiques d'un territoire (artistes, acteurs du tourisme, entreprises, agriculteurs ...) – travail collectif à l'échelle d'un territoire.

Mécénat de compétences, apport de moyens, partages, mise à disposition de lieux ...

Vigilance : éthique du partenariat

Résultats attendus : partenariats croisés entre les acteurs culturels et les autres acteurs économiques / valorisation des artistes

Comment ? Accompagnements collectifs DLA, organisation de rencontres à l'échelle de territoires (Saint-Lois ?), speed-dating assoc-entreprises ?

Acteurs mobilisés/à mobiliser : Centrifugeuz, la Ligue, ARDES

Partenaires à associer : élus des territoires, IUT Comm lfs, EMN, Sup Europe, CCI ?

2. Consolider les projets culturels, les structures existantes
 - Les outils et les ressources en matière de viabilisation et/ou développement économique (hybridation des ressources, partenariats etc...), la fonction employeur, d'accompagnement au changement (suite évolutions règlementaires ou contextuelles) ...

PROPOSITION 2

Action : Rencontres entre artistes et porteurs d'action culturelle (ACM, écoles, mairies ...)

Résultats attendus : Connaissance des contraintes mutuelles pour une construction de partenariats équilibrés, diffusion des bonnes pratiques

Comment ? Accompagnements des artistes (droits et devoirs) / formation des agents de collectivité et des élus (droits et devoirs, statut de l'artiste) / rédaction d'une charte des engagements réciproques

Acteurs mobilisés/à mobiliser : Le Marchepied, le FAR, ODIA, la Ligue

Partenaires à associer : association des maires, association des adjoints à la culture, CNFPT, DAC (directeurs d'affaires culturelles)

PROPOSITION 3

Action : Acquisition de compétence des artistes

Résultats attendus : Renforcement de l'employabilité des artistes

Comment ? Organisation de journées d'information / de formation

Acteurs mobilisés/à mobiliser : Le FAR

Partenaires à associer : DIRECCTCE, Pôle Emploi Nanterre (cf. forum initié en 2011 par Mme Gougeon), URSSAF, AFDAS, Région, CNFPT

